

2020 Rapport Annuel



CANADAGAP®

www.canadagap.ca

Programme CanadaGAP

245 Menten Place, Bureau 312
Ottawa (Ontario)
Tél. : (613) 829-4711
Télec. : (613) 829-9379
info@canadagap.ca



Rapport annuel 2020

Survol du programme

CanadaGAP[®] est un programme de salubrité alimentaire conçu à l'intention des producteurs, des emballeurs, des remballeurs, des entrepositaires, des grossistes et des courtiers de fruits et de légumes. Lancé officiellement en septembre 2008, par l'adhésion de cinq cents producteurs de pommes de terre, le programme compte aujourd'hui plus de 3 200 entreprises participantes au sein de l'industrie des fruits et des légumes frais au Canada et aux États-Unis.

CanadaGAP vise à faciliter la mise en œuvre de procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'entreprises de fruits et de légumes frais. Les services d'audit et de certification dans le cadre du programme sont exécutés par de tierces parties, des organismes de certification accrédités. Depuis 2010, les options B, C et D du programme ont fait l'objet d'une évaluation comparative de l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI), qui a reconnu officiellement qu'elles étaient conformes à ses exigences. Le programme, qui bénéficie également de la reconnaissance officielle du gouvernement canadien, a fait l'objet d'une évaluation comparative selon le *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada* en vue de confirmer son entière conformité aux exigences réglementaires relatives à la salubrité des aliments.

Deux guides, l'un pour les produits de serre et l'autre pour les fruits et les légumes, ont été élaborés par le secteur horticole, puis soumis à l'examen technique d'experts du gouvernement du Canada. Ils sont destinés aux entreprises qui mettent en œuvre de bonnes pratiques agricoles (BPA) et de bonnes pratiques de fabrication (BPF) et qui maintiennent un programme de salubrité alimentaire efficace. Les guides sont fondés sur une analyse rigoureuse des risques selon les sept principes HACCP (analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques) reconnus à l'échelle internationale. Les documents du programme sont offerts gratuitement sur le site Web de CanadaGAP, à www.canadagap.ca.

Plus de 3 200 fournisseurs de fruits et de légumes frais possèdent aujourd'hui la certification CanadaGAP. Le programme reçoit un solide appui de la part des secteurs canadiens du commerce de détail, de la transformation et des services alimentaires et bénéficie d'une reconnaissance internationale au sein de l'ensemble des marchés d'exportation aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie. Les efforts concertés d'une équipe dévouée d'employés, du Conseil d'administration, d'intervenants et de participants au programme contribuent à renforcer la mise en œuvre de la salubrité alimentaire dans l'ensemble du secteur horticole.



Principales réalisations en 2020

Avec l'arrivée de la pandémie mondiale du coronavirus (COVID-19) au début de l'année, 2020 a posé des défis sans précédent à l'industrie alimentaire à l'échelle mondiale et au Canada. Comme dans tous les secteurs, le cours normal des activités des entreprises des fruits et légumes frais et des programmes de salubrité des aliments a été profondément perturbé. L'industrie a relevé le défi et a fait preuve d'une grande résilience et de flexibilité en ces temps incertains et difficiles. CanadaGAP et ses organismes de certification partenaires ont également travaillé d'arrache-pied pour être réceptifs et créatifs en s'adaptant à l'environnement changeant. Certaines des modifications du programme qui ont été nécessaires au cours de 2020 comprennent :

- Le retardement des audits et la prolongation des certificats de CanadaGAP jusqu'à six mois, lorsque les audits n'ont pas pu se dérouler comme prévu.
- Le développement et la mise en œuvre de nouvelles procédures permettant d'effectuer les audits CanadaGAP en utilisant un composant d'audit à distance, afin de réduire le temps de l'auditeur sur place.
- Des communications étendues avec tous les intervenants, dont les participants au programme, les représentants des organisations de producteurs, les auditeurs et les organismes de certification, les acheteurs et les clients dans les secteurs du commerce de détail, de la transformation, et de l'alimentation, et tous les niveaux de gouvernement.
- La reprogrammation des réunions et des événements dans un format virtuel.
- Des mises à jour continues d'une page Web consacrée au COVID-19 sur le site Web de CanadaGAP, visant à aider les participants au programme CanadaGAP à accéder à des ressources opportunes et utiles afin de naviguer dans les demandes dynamiques d'adaptation au COVID-19 au sein de leurs entreprises.

Parallèlement aux défis de maintenir l'accent sur la production et la manipulation sécuritaires des fruits et légumes frais lors de la pandémie, CanadaGAP a réussi à entreprendre les activités suivantes au cours de la dernière année :

- **Réévaluation comparative de GFSI en cours** : L'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (GFSI) a fait une évaluation comparative de CanadaGAP. Dès 2010, GFSI a reconnu officiellement que le programme était conforme à ses exigences. Pour maintenir sa reconnaissance, CanadaGAP a entrepris la réévaluation comparative à la version 2020 de GFSI au cours de l'été. Même si les activités de réévaluation comparative ne soient pas encore terminées, la reconnaissance GFSI demeure une priorité pour le programme car elle est essentielle pour assurer le soutien des détaillants, des transformateurs et des entreprises de services alimentaires à l'égard de la certification CanadaGAP.

- **Maintien de la reconnaissance du gouvernement** : CanadaGAP a premièrement reçu la pleine reconnaissance du gouvernement fédéral en 2017, dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments. Afin de maintenir sa reconnaissance, CanadaGAP doit témoigner de la saine gestion du système de certification, satisfaire à toutes les exigences réglementaires applicables et obtenir l’approbation de l’ACIA pour toute proposition de modification au programme. En août 2020, CanadaGAP a soumis les documents requis pour permettre à l’ACIA de compléter son examen annuel des changements avant la publication de la prochaine version du programme CanadaGAP. CanadaGAP prévoit publier les mises à jour aux guides de salubrité des aliments (version 9.0) en décembre 2020, avec une date de mise en œuvre pour les audits CanadaGAP à compter du 1^{er} avril 2021. La publication anticipée des nouvelles exigences relatives au code de lot aidera les entreprises à se conformer à l’application prévue de l’ACIA des exigences relatives au code de lot dans le *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada* à compter du 15 janvier 2021.
- **Mise à jour des guides de salubrité CanadaGAP** : La version 8.0 des guides de salubrité des aliments CanadaGAP a été publiée en janvier 2020, et est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2020. Comme dans les années précédentes, certains des changements apportés aux guides ont été motivés par de nouvelles exigences GFSI en matière d’évaluation comparative.
- **Modification de la portée du programme CanadaGAP** : En raison de l’évolution des profils de risque et des recherches émergentes, plusieurs décisions techniques ont été mises en œuvre en 2020 quant aux cultures et activités qui sont admissibles pour la certification CanadaGAP. En 2020, la production aquaponique et les micropousses ont été retirés de la portée du programme CanadaGAP pour les activités de production, d’emballage et d’entreposage. Pendant ce temps, la portée du programme a été élargie pour inclure tous les fruits et légumes cultivés dans des environnements non contrôlés (par ex., les grands tunnels et mini-tunnels).
- **Nouvel organisme de certification** : Perry Johnson Registrars Food Safety Inc. (PJRFSI) a été autorisé par CanAgPlus en juillet 2020 en tant que nouvel organisme de certification offrant des audits CanadaGAP au Canada (excluant le Québec) et aux États-Unis. Perry Johnson Registrars Food Safety, Inc. a fait ses preuves dans la fourniture de certifications de salubrité alimentaire à valeur ajoutée aux clients, avec un parcours antérieur de rigueur et de cohérence tout au long du processus de l’audit de certification. À l’instar de NSF Canada Ag et du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), PJRFSI figure sur la liste des organismes de certification du programme.



- **Solutions attentives de documentations électroniques** : Le programme CanadaGAP a déployé des efforts au cours des dernières années pour répondre aux participants au programme demandant des solutions aux défis liés à la documentation et à la tenue des registres. Nous avons accru nos partenariats avec les organisations affiliées intéressées qui ont développé des logiciels propriétaires pour la tenue de registres, une version remplissable Word des guides, et la traduction de gabarits de formulaires CanadaGAP dans diverses langues. Depuis plusieurs années, nous mettons à disposition les guides complets en espagnol comme ressource. En 2020, CanadaGAP a également produit les guides de salubrité des aliments et la liste de contrôle de l'auto-évaluation dans un format remplissable PDF. CanadaGAP est en train de sonder les participants au programme afin de déterminer si les ressources fournies directement par CanadaGAP ont été utiles aux utilisateurs.

Compte rendu du Conseil d'administration

Assemblée générale annuelle

CanAgPlus, la société à but non lucratif qui détient et exploite le programme CanadaGAP, tient son assemblée générale annuelle (AGA) en novembre ou décembre. Pour la première fois en 2019, l'AGA de CanAgPlus s'est déplacée à Charlottetown, à l'Î.-P.-É., avec une forte participation des membres le 28 novembre 2019. Une séance interactive de questions et réponses, ainsi qu'un fabuleux souper local ont eu lieu avec les membres immédiatement après l'AGA. Nous remercions tous les participants et les commanditaires de la réunion qui ont rendu l'évènement possible :



L'AGA de 2020 se tiendra entièrement en ligne en raison de la pandémie COVID-19. L'assemblée est prévue pour le 2 décembre. De plus amples détails sont publiés sur le site Web de CanadaGAP.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit en personne deux fois par année, sous des circonstances normales, et tient des conférences téléphoniques. Le Conseil est composé de huit administrateurs bénévoles qui siègent pendant un mandat de deux ans en rotation, et quatre administrateurs sont élus chaque année. Le Conseil d'administration a accueilli deux nouveaux administrateurs à l'AGA 2019 : Beth Pattillo (Noggins Corner Farm) et Ian McDonell. Stephanie Lariviere (Erie James Ltd.) a été réélue à la présidence pour un deuxième mandat, et Mike Furi (The Grocery People) a été choisi comme vice-président du Conseil d'administration pour 2020. Quatre postes d'administrateur sont disponibles pour les aspirants candidats(es) à l'AGA 2020. La liste complète des administrateurs et leurs biographies sont présentées en ligne, à <https://www.canadagap.ca/fr/history/governance/>.

Une proposition est présentée aux membres à l'AGA de cette année pour mettre à jour les règlements administratifs. Le Conseil d'administration recommande que des révisions soient apportées pour aborder la composition du Conseil d'administration de CanAgPlus. CanAgPlus a mûri depuis sa fondation par le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) et l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) en 2012. Avec le soutien de ses deux organisations fondatrices, le Conseil d'administration recommande aux membres que la composition du Conseil se concentre sur l'obtention d'un ratio approprié de représentants de chacun de ses groupes d'intervenants (production, emballage, remballage/commerce en gros/courtage, clients, etc.) et que les membres soient pleinement autorisés à élire leur propre Conseil d'administration, plutôt que d'exiger l'approbation du CCH et de l'ACDFL après les élections.

Examen de la gestion du programme

Chaque année, à l'été, des membres de la haute direction et du Conseil effectuent l'examen de gestion. Pendant l'examen, les membres de la haute direction et du Conseil examinent les éléments suivants qui se rapportent au rendement du programme ainsi que les possibilités d'amélioration :

- les demandes de modification au programme
- le rendement des organismes de certification de CanadaGAP
- les plaintes et leur traitement
- les résultats des audits internes
- la participation au programme de formation des auditeurs et les résultats obtenus
- les besoins en matière de ressources
- les politiques sur les conflits d'intérêts et sur la confidentialité, entre autres.



Comité consultatif des intervenants

Depuis plusieurs années, CanadaGAP dispose d'un Comité consultatif des intervenants, dont les membres sont nommés par le Conseil d'administration. Le rôle du Comité est d'examiner les demandes de changements techniques aux documents du programme. Chaque année, CanadaGAP reçoit des dizaines de demandes de changements à apporter aux guides de salubrité des aliments, à la liste de contrôle de l'audit et à divers autres documents techniques. Chaque demande fait l'objet d'un examen et d'une recherche par le personnel, et les changements recommandés sont soumis au Comité pour discussion et rétroaction. Le Comité se réunit habituellement en personne pendant l'été et tient des conférences téléphoniques au besoin. En raison de la pandémie COVID-19, la réunion en juillet 2020 a eu lieu virtuellement pour la première fois, avec un ordre du jour abrégé.

Le Conseil d'administration de CanAgPlus apportera des changements au Comité pour 2021. Parallèlement à un changement de nom (le « Comité consultatif des intervenants » devient le « Comité consultatif technique »), certains changements à la composition et au mandat du Comité sont en cours de mise en œuvre. Le Conseil visera à nommer des membres qui représentent des divers groupements de cultures dans le cadre de la portée CanadaGAP, mais étant donné le rôle du Comité, les principaux critères pour les membres sont les connaissances, l'éducation et l'expertise technique en matière de salubrité alimentaire. Une attention sera accordée aux représentants ayant une expertise dans divers types de production, d'entreposage, d'emballage, de remballage et de courtage, ainsi que toute autre compétence pertinente (par ex., de l'expérience dans l'industrie). La taille du Comité sera fixée à un maximum de neuf membres, avec un président ou une présidente issu(e) du Conseil d'administration, afin de maximiser l'efficacité et la productivité des réunions.

Les mises en candidature au Comité consultatif technique (CCT) sont acceptées annuellement, et les nominations faites par le Conseil visent des mandats de un ou deux ans. Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature par l'entremise du processus public des mises en candidature. La liste des membres actuels du Comité consultatif est publiée sur le [site Web de CanadaGAP](#).



Promotion, éducation et sensibilisation

CanadaGAP participe à un grand nombre d'initiatives d'éducation et de sensibilisation. De toute évidence, avec la pandémie mondiale de 2020, les occasions de représenter le programme en dehors des réunions virtuelles étaient limitées cette année. Néanmoins, CanadaGAP a pu s'engager dans un certain nombre d'initiatives en cours importantes. Le tableau ci-dessous résume ces activités.

Mois	Activité / Sujet	Lieu
Janvier — Décembre	Groupe de travail technique de GFSI sur les légumes-feuilles	Conférences téléphoniques
Janvier — Février	Discussions téléphoniques sur l'évaluation de l'examen de GFSI	Conférences téléphoniques
Janvier — Février	Groupe de travail de partage de données de GFSI	Réunion et conférence téléphonique
Janvier	Révision de l'examen de mise à des formateurs des auditeurs	Conférences téléphoniques
Janvier	Webinaire de CanadaGAP pour les organismes de certification	Webinaire
Février	Réunions ISO/CASCO JWG36 sur ISO 22003-2	Appels Zoom
Février	Webinaire MAPAQ sur la salubrité des aliments	Webinaire
Février	Sous-comité de la salubrité des aliments Agroalimentaire	Conférence téléphonique
Février	Conférence mondiale sur la salubrité alimentaire, réunions du Conseil de GFSI et des groupes techniques	Seattle
Février - novembre	Conseil de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments	Conférences téléphoniques
Mars	Cours de formation des auditeurs CanadaGAP (privé)	C.-B.
Mars	AGA du CCH et réunion du Comité de la salubrité alimentaire	Ottawa
Mars	Sessions de mise à niveau pour les auditeurs (NSF)	Webinaires
Mars — Décembre	Forum de la National Critical Infrastructure Cross-Sector	Conférences téléphoniques
Mars — Décembre	Appels table ronde d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (COVID-19)	Conférences téléphoniques
Avril	Mise à niveau pour les auditeurs Gestion Qualiterra	Conférence téléphonique
Avril	Appels de mise à jour COVID de l'ACDFL	Conférences téléphoniques
Mai	Cours de formation des auditeurs CanadaGAP (privé)	En ligne

Mai	Mise à niveau pour les auditeurs BNQ	Webinaire
Mai	Réunions ISO/CASCO JWG36 sur ISO 22003-2	Appels Zoom
Mai	Webinaire CanadaGAP pour les organismes d'accréditation	Webinaire
Mai	Groupe de travail Nord-Américain sur la salubrité des fruits et légumes frais	Appel Zoom
Mai	Assemblée générale annuelle de l'ACDFL	Webinaire
Mai	AGA de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments	Appel Zoom
Mai	Présentation au Groupe alimentaire de l'IAF	Appel Zoom
Mai	Comité de la salubrité alimentaire de l'International Federation for Produce Standards	Conférence téléphonique
Juin — Novembre	Appels GFSI pour les propriétaires de programmes de certification	Appels Zoom
Juin	Réunion du Comité de la salubrité alimentaire de l'ACDFL	Conférence téléphonique
Juin	Séance d'information FDA COVID-19 pour les intervenants de l'industrie des fruits et légumes frais	Webinaire
Juin	Réunion technique annuelle des organismes de certification de CanadaGAP	GoToMeeting
Juin	Réunion de revue des performances annuel avec les organismes de certification	GoToMeeting
Juin	Atelier en ligne de l'ACDFL sur la salubrité alimentaire, la réglementation et l'assurance qualité	Webinaire
Juin	Formation des auditeurs CanadaGAP (privé)	En ligne
Juin — Juillet	Symposium de recherche du Center for Produce Safety 2020	Webinaires
Juillet	Comité consultatif des intervenants de CanadaGAP	GoToMeeting
Juillet	Examen de la gestion de CanadaGAP	GoToMeeting
Juillet, Novembre	Réunions du Groupe de l'alimentation de l'IAF	Webinaires
Juillet — Août	Réévaluation comparative de GFSI (révision à distance)	Appels Zoom
Juillet — Octobre	Appels de formation CanadaGAP pour PJRFSI	GoToMeeting
Août	Réunion annuelle avec l'American National Standards Institute (ANSI-ANAB)	Conférence téléphonique

Août	Appels du Conseil canadien des normes sur ISO 22003-2	Conférences téléphoniques
Septembre — Octobre	Réunions des comités ISO/CASCO et du groupe de travail JWG36 sur ISO 22003-2	Appels Zoom
Septembre	Comité sur la salubrité alimentaire de l'International Federation for Produce Standards	Conférences téléphoniques
Octobre — Novembre	Sondage auprès des participants au programme sur les guides en espagnol et les PDF remplissables	Survey Monkey
Octobre	Appels du Comité de la salubrité alimentaire de l'ACDFL (laitue romaine)	Conférences téléphoniques
Octobre — Décembre	Groupe GFSI sur la formation et le développement professionnel continu des auditeurs	Appels zoom
Octobre — Décembre	Groupe GFSI sur les indicateurs principaux de rendement pour les propriétaires de programmes de certification	Appels Zoom
Octobre	Webinaire de l'ACIA des relations industrielles avec les membres de la Coalition	Webinaire
Novembre	Réunion annuelle avec le Conseil canadien des normes	GoToMeeting
Novembre	Formation des auditeurs CanadaGAP (Food Safety Solutions)	En ligne
Novembre	Webinaire Perry Johnson sur CanadaGAP	Webinaire
Décembre	Assemblée générale annuelle et réunion du Conseil de CanAgPlus	GoToMeeting
Novembre — Décembre	Examen du maintien des compétences des auditeurs de CanadaGAP	En ligne
Décembre	Formation annuelle des auditeurs Perry Johnson (présentation)	Webinaire



Sondage auprès des participants au programme

Tous les trois ans, CanadaGAP effectue une enquête auprès des participants sur divers aspects du programme. En 2019, le questionnaire était axé sur les questions liées aux audits et aux communications. Chaque participant au programme a reçu un bref questionnaire, qui était disponible en ligne ou en version papier et renvoyé au bureau de CanadaGAP. Le sondage est demeuré ouvert de novembre 2019 à l'été 2020, et la plupart des réponses ont été reçues électroniquement (99 anglaises et 32 françaises au total).

Malheureusement, le taux de réponses était très faible, avec moins de 5 % des participants ayant répondu au sondage. Il est difficile de tirer des conclusions ou de dériver des tendances à partir des réponses avec ce niveau d'intérêt. Cela peut aussi suggérer qu'un grand nombre de participants au programme n'ont pas d'opinion, ou aucune préoccupation particulière qu'ils souhaitent signaler. Néanmoins, un échantillon des résultats les plus intéressants est inclus ci-dessous.

Questions liées aux audits:

- 1) 83 % des participants au programme sont entièrement ou en grande partie d'accord avec les résultats de leur auditeur. Six pour cent étaient neutres, et 12 % étaient entièrement ou en grande partie en désaccord avec les résultats de l'audit.
 - Lorsqu'on leur a demandé de fournir de l'information sur comment ils ont répondu à un désaccord avec les résultats de l'auditeur, 31 % n'ont rien fait, alors que 69 % ont contacté quelqu'un dans le cadre du processus de l'audit (auditeur, organisme de certification, ou CanadaGAP).
 - Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils n'ont rien fait, les répondants ont cité l'échantillon de réponses suivantes :
 - « Je n'ai pas le temps d'argumenter à propos de petites choses. »
 - « Tout était justifiable. »
 - « J'étais satisfait avec l'évaluation. »
 - « Trop fâché. »
 - « L'impact était minime sur les résultats de l'audit. »
 - « J'étais très satisfait avec notre dernier audit. »
 - « CanadaGAP et le producteur devraient travailler ensemble pour offrir le produit sur le marché, ce qui est sécuritaire pour la consommation ... devrait arrêter la réussite et l'échec et faire plus pour éduquer le producteur. »
 - « C'est déjà un processus qui prend du temps. »
 - « Je ne savais pas si cela ferait plus de mal que de bien. »
 - « Je ne réalisais pas qu'il y avait une possibilité de communiquer un désaccord. Je ne le ferais pas par crainte de répercussions sur des audits futurs. »
 - « Les auditeurs ont fourni des bonnes connaissances et vous aident à trouver la section pertinente dans le guide. »

- 2) Lorsqu'ils ont reçu une liste de préoccupations communes (par ex., uniformité entre les auditeurs, disponibilité, et comportement; expiration du certificat; participants au programme ne comprenant pas pleinement les exigences, etc.), une majorité ont répondu (64 %) qu'ils n'avaient pas connu ces problèmes.
- Parmi les répondants qui ont identifié un problème, 18 % des participants au programme ont indiqué ne pas comprendre pleinement une exigence avant l'audit, mais seulement 5 % ont dit que les exigences n'étaient toujours pas claires après l'audit.
 - 17 % des participants au programme ont dit que l'auditeur avait noté les choses différemment que les auditeurs précédents. Bien qu'il ne soit pas surprenant de trouver des variations parmi les auditeurs, l'uniformité est un défi continu que CanadaGAP et nos organismes de certification essaient de relever avec des activités telles que les appels de mise à jour pour les auditeurs, la formation et les examens de mise à niveau, la surveillance accrue du rendement de l'auditeur, la révision des rapports des audits et les commentaires aux auditeurs sur le pointage et l'interprétation, les notes de formation continue des auditeurs sur des sujet saillants, etc.
 - Lorsqu'on a demandé aux participants au programme ce qu'ils faisaient pour répondre à leurs préoccupations, 35 % n'ont rien fait, 24 % ont contacté l'organisme de certification, 21 % ont contacté quelqu'un d'autre, et 14 % ont contacté CanadaGAP directement. Aucun répondant n'a choisi de déposer un appel de leurs résultats d'audit avec l'organisme de certification.

Questions de communication :

Lorsqu'on a demandé aux participants au programme comment ils avaient accédé à l'information sur CanadaGAP, un seul répondant a indiqué que leur seul recours était de demander à « quelqu'un d'autre » lorsqu'il souhaitait recevoir de l'information sur le programme. Parmi environ 120 répondants :

- 65 % lisent les communiqués
- 48 % utilisent la FAQ sur le site Web
- 44 % utilisent la fonction 'recherche' du site Web
- 58 % ont aussi demandé à quelqu'un d'autre (conseiller, association provinciale, voisin, etc.)
- 6 % ont indiqué « autre » (par ex., contacter CanadaGAP directement)
- Parmi les participants qui ont fourni des commentaires sur le contenu et la fréquence des communiqués, 94 % des répondants lisent régulièrement les communiqués. Les commentaires étaient en grande partie positifs ou neutres, bien que 12 % des répondants aient estimé que les communiqués étaient « trop longs ».



Nous ferons un suivi tout au long de l'hiver avec les répondants du sondage qui ont identifié des problèmes spécifiques et qui ont fourni leurs coordonnées pour s'assurer que ces problèmes sont résolus.

CanadaGAP souhaite rappeler aux participants que le programme a une politique de porte ouverte pour recevoir des commentaires, des suggestions d'amélioration, et des demandes de modifications aux exigences du programme en tout temps. Les coordonnées pour le bureau de CanadaGAP sont disponibles à l'adresse www.canadagap.ca

Site Web de CanadaGAP

Le site Web de CanadaGAP offre gratuitement de multiples dépliants, affiches, outils de formation et d'autres documents de communication pour faciliter la formation des employés et des entreprises, en plus d'améliorer la compréhension des exigences en matière de salubrité alimentaire. CanadaGAP a également mis à la disposition des partenaires de formation partout au pays un cours d'introduction au programme de deux jours intitulé « Introduction au programme CanadaGAP ». De plus amples informations sont présentées à www.canadagap.ca/fr/program/training-resources ou en communiquant avec le bureau de CanadaGAP

Communication avec les intervenants

CanadaGAP communique fréquemment avec les participants du programme et d'autres intervenants au moyen de communiqués, qui sont publiés à l'adresse <https://www.canadagap.ca/fr/publications/communiques/>.

Les notes de formation continue pour auditeurs sont également distribuées aux intervenants concernés, y compris les auditeurs, les représentants des organismes de certification, et les participants au programme. Ces documents sont aussi disponibles sur le site Web de CanadaGAP.

Pour la liste des articles publiés dans les médias, consultez le site Web de CanadaGAP, à www.canadagap.ca/fr/media/articles.



Participation au programme

Plus de 3 200 producteurs participent maintenant au programme CanadaGAP. Le tableau ci-dessous montre l'augmentation d'une année à l'autre du nombre de producteurs participants. Les taux de croissance indiqués tiennent compte des retraits du programme, qui peuvent être attribuables à des changements dans les activités agricoles du producteur, à un départ à la retraite, à l'interruption volontaire de la certification, etc.

Croissance de la participation au programme CanadaGAP d'une année à l'autre

Année (sept. - août)	Nombre de producteurs	Augmentation	Taux de croissance
2008-2009	537	537	100%
2009-2010	781	244	45%
2010-2011	1879	1098	141%
2011-2012	2204	325	17%
2012-2013	2440	236	11%
2013-2014	2526	86	4%
2014-2015	2927	401	16%
2015-2016	3042	115	4%
2016-2017	3127	85	3%
2017-2018	3156	29	1%
2018-2019	3185	29	1%
2019-2020	3233	48	2%

Tendances en matière de participation

Les tendances en matière de participation suivantes méritent d'être notées pour 2020 :

- Les taux de participation en 2020 ont surtout augmenté chez les producteurs de l'Ontario et des États-Unis.
- Parmi les groupes de cultures, l'industrie des légumes de plein champ a connu une petite augmentation, assortie d'une légère baisse proportionnelle de la participation dans les secteurs des produits de serre, des pommes de terre et des petits fruits.

- De nouveau, la Colombie-Britannique demeure la province qui compte la proportion la plus élevée d'adhérents, soit 36 % de toutes les entreprises certifiées CanadaGAP.
- Les adhésions à l'option D pour les activités de remballage, de commerce en gros et de courtage continuent d'augmenter, représentant maintenant 5 % de toutes les entreprises certifiées CanadaGAP. Près de 120 participants au programme sont inscrits à l'option D.
- La certification de groupes représente près de 20 % de toutes les adhésions, tandis que 23 % de toutes les entreprises certifiées par CanadaGAP sont inscrites au cycle d'audit de quatre ans. Le nombre de participants qui passent à l'option C et se soumettent à un audit annuel continue d'augmenter. L'option C inclut maintenant 58 % de tous les participants, avec une augmentation de 5 % de 2019.
- Pour faciliter l'analyse des tendances en matière de participation, nous avons réparti les résultats en cinq groupes de cultures :
 - Fruits de verger et de vigne
 - Légumes de plein champ
 - Pommes de terre
 - Petits fruits
 - Produits de serre

La participation totale à CanadaGAP est de 100 %. Le pourcentage de chaque groupe est présenté dans le tableau ci-dessous ainsi que dans le document sur les données statistiques, notamment par province, qui est annexé au rapport annuel. Les données sont celles du 31 août 2020.

Proportion de participants au programme CanadaGAP selon le groupe de cultures

Données fondées sur le nombre de producteurs	Fruits de verger et de vigne	Légumes de plein champ	Pommes de terre	Petits fruits	Produits de serre	Remballage, commerce en gros et courtage	Participation totale à CanadaGAP
Pourcentage de participants CanadaGAP en 2020	24%	30	17	18	6	5	100%
À titre de comparaison:							
2019	24%	29%	18%	19%	7%	3%	100%
2018	24%	27%	18%	20%	8%	3%	100%
2017	24%	25%	19%	21%	8%	3%	100%
2016	30%	24%	18%	20%	8%	Aucune donnée	100%
2015	33%	23%	18%	18%	8%	Aucune donnée	100%

Tendances en matières d'audits

- *Nombre d'audits CanadaGAP (pour les options A1, A2, C, D, et les audits du système de gestion de groupe)*

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Nbre d'audits rapportés	1748	1650	1589	1538	1390	1270	1037

Période visée : du 1^{er} septembre au 31 août, selon le nombre de certificats émis.

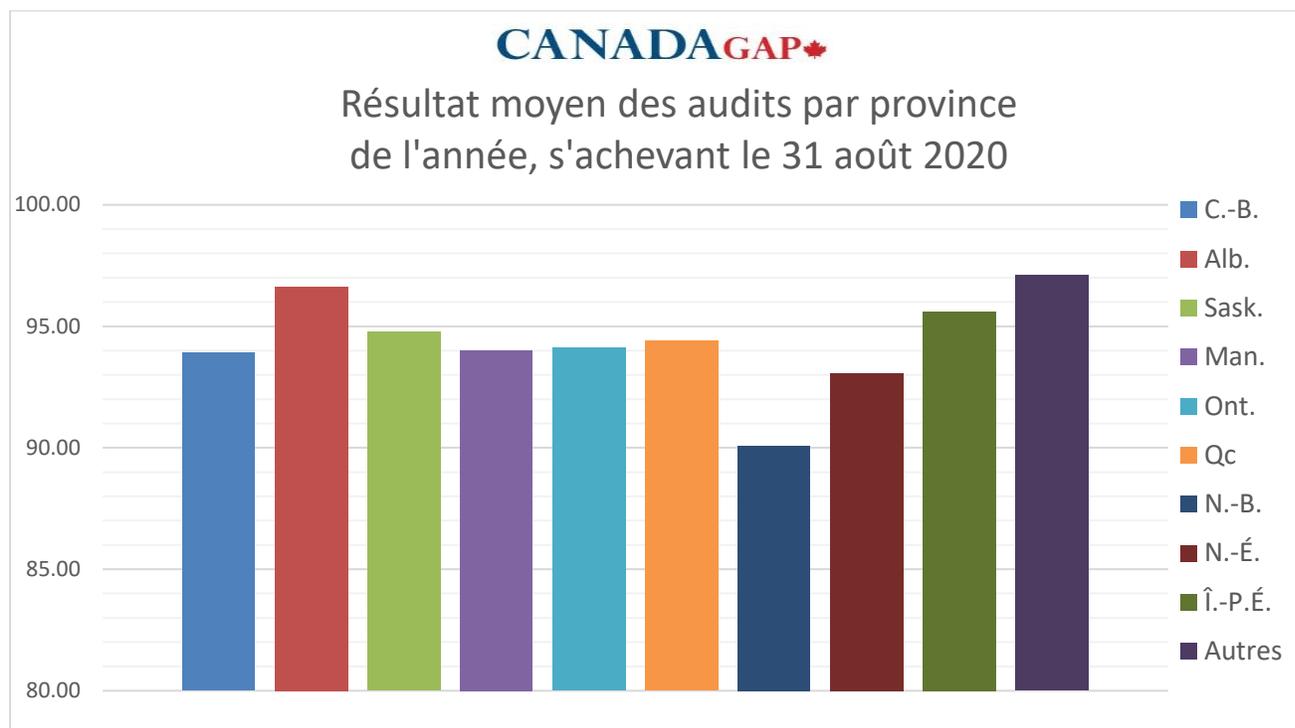
De plus, chaque année, environ 100 fermes appartenant à un groupe font l'objet d'un audit.

- *Résultat moyen à l'audit selon le groupe de cultures (du 1^{er} septembre au 31 août, selon le nombre de certificats émis)*

Groupe de culture	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Pommes de terre	94.59	94.46	94.98	93.84	94.36	94.03	94.19
Produits de serre	95.66	96.63	96.36	95.55	95.98	96.63	92.40
Fruits de verger et de vigne	93.76	92.84	93.75	93.97	93.20	91.92	89.19
Légumes-feuilles et crucifères	93.78	93.82	94.61	93.97	94.41	94.40	91.76
Petits fruits	94.25	92.92	93.29	92.44	92.30	90.17	90.91
Légumes — combinés	94.38	94.50	94.61	92.86	94.11	94.01	92.85
Moyenne globale	94.28	93.98	94.34	93.24	94.04	92.84	92.70



Globalement, le résultat moyen de 94,28 % aux audits est conforme à la moyenne des cinq dernières années. Aucun changement important n'a été observé parmi les groupes de cultures en 2020. Le graphique ci-dessous illustre les résultats moyens aux audits selon la province.



Programme d'audit aléatoire

CanadaGAP offre aux entreprises les options de certification A1 et A2, qui comportent un cycle d'audit de quatre ans. Ces options de certification ne sont pas reconnues par GFSI, car elles n'incluent pas d'audit annuel sur place. Pour obtenir la certification, l'entreprise doit subir avec succès un audit complet sur place au cours de la première année du cycle. Afin de maintenir la certification au cours des trois années subséquentes, elle peut être choisie au hasard pour un audit annuel, chaque année ou une seule fois. Pour chaque année où son entreprise n'est pas choisie, l'exploitant doit signer une déclaration et réaliser une autoévaluation à l'intention de l'organisme de certification afin de montrer que son exploitation continue de répondre aux exigences du programme.

Le tableau suivant compare les résultats des audits prévus à ceux des audits aléatoires depuis 2012. Il est intéressant de noter qu'au cours des trois dernières années, les entreprises choisies au hasard pour un audit ont, en moyenne, obtenu des notes légèrement plus élevées que les entreprises de l'option A1 et A2 faisant objet de leur audit régulier. Les données se rapportant aux audits aléatoires réalisés en 2020 seront disponibles en 2021.

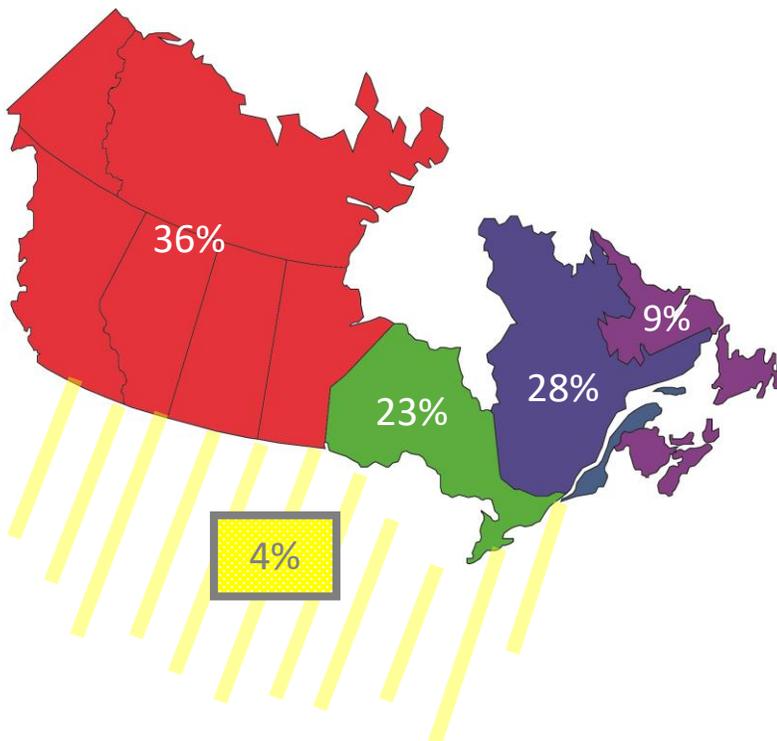
Résultats aux audits aléatoires pour les options A1 et A2 de CanadaGAP

Année	Résultats moyens aux audits prévus aux 4 ans	Résultats moyens aux audits aléatoires
2012	87.56	90.65
2013	91.85	91.55
2014	90.14	91.92
2015	91.03	93.50
2016	91.16	88.05
2017	91.06	93.64
2018	91.82	92.92
2019	90.35	92.69

Auditeurs CanadaGAP

- Le bassin d'auditeurs compte 53 auditeurs actifs et qualifiés CanadaGAP (qui travaillent actuellement pour un organisme de certification). Ces derniers représentent 14 % des personnes ayant suivi le cours de formation d'auditeurs CanadaGAP et 23 % de celles qui l'ont réussi.

Auditeurs par région :



# d'auditeurs	Pourcentage	
19	■ Ouest	36%
12	■ Ontario	23%
15	■ Québec	28%
5	■ Atlantique	9%
2	■ É.-U.	4%
53	Total	100%

Données à jour au 31 août 2020

Formation de nouveaux auditeurs CanadaGAP

Sommaire des séances de formation d'auditeurs CanadaGAP :

	2020 ¹	2019	2018	2017	2016	2015	Total depuis 2008
Nombre de personnes ayant terminé le cours de formation d'auditeurs de CanadaGAP	25	25	19	48	16	66	370
Nombre de personnes ayant réussi le cours	7	17	10	32	9	38	232
Pourcentage de personnes ayant réussi le cours	44% ²	77% ³	65% ⁴	70% ⁵	75% ⁶	58%	67%
Nombre de séances de formation d'auditeurs	4	6	3	7	4	6	59

¹ Les examens se poursuivent pour un cours. Ces chiffres ne sont donc ni définitifs ni représentatifs.

² Jusqu'à présent, des 25 personnes qui ont suivi le cours en 2020, 9 y assistaient en tant qu'auditeurs libres. À ce jour, 44 % des participants qui ont tenté l'examen l'ont réussi.

³ En 2019, des 25 personnes qui ont suivi le cours, 3 y assistaient en tant qu'auditeurs libres. Par conséquent, 77 % des participants qui ont fait l'examen l'ont réussi.

⁴ En 2018, des 19 personnes qui ont suivi le cours, 2 y assistaient en tant qu'auditeurs libres. Par conséquent, 59 % des participants qui ont fait l'examen l'ont réussi.

⁵ En 2017, des 48 personnes qui ont suivi le cours, 2 y assistaient en tant qu'auditeurs libres. Par conséquent, 70 % des participants qui ont fait l'examen l'ont réussi.

⁶ En 2016, des 16 personnes qui ont suivi le cours, 4 y assistaient en tant qu'auditeurs libres. Par conséquent, 75 % des participants qui ont fait l'examen l'ont réussi.

Formation et examen de mise à niveau des auditeurs CanadaGAP

Des examens de mise à niveau pour les auditeurs, offerts pour la première fois en 2014, ont lieu tous les deux ans en vue d'assurer le maintien des connaissances des exigences du programme CanadaGAP.

En 2019, la directrice technique et la coordonnatrice de soutien technique de CanadaGAP ont effectué des évaluations obligatoires en français pour tous les auditeurs actifs au Québec, ainsi que pour les auditeurs inactifs intéressés. Les appels de l'évaluation de la mise en niveau des auditeurs pour les auditeurs anglophones ont eu lieu en 2018. Les évaluations se sont déroulées par téléphone avec chaque auditeur individuellement et consistaient en une série de questions pour évaluer la compréhension de l'auditeur. Quatre auditeurs anglophones (en 2018) et un auditeur francophone (en 2019) ont effectué des travaux de suivi et ont dû passer en revue des ressources supplémentaires, etc. après leurs évaluations.

La prochaine ronde d'examens de mise en niveau pour tous les auditeurs débutera en novembre 2020.

Organismes de certification

CanadaGAP a eu le plaisir d'accueillir un troisième organisme de certification autorisé au programme en juillet 2020 : Perry Johnson Registrars Food Safety, Inc.

Les participants au programme CanadaGAP sont désormais servis par les trois firmes d'audit suivantes qui sont autorisées à réaliser les audits CanadaGAP :

- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- NSF Canada Ag (comprend le sous-traitant Gestion Qualiterra, au Québec)
- Perry Johnson Registrars Food Safety, Inc. (PJRFISI)



Les auditeurs CanadaGAP sont employés ou engagés directement par l'organisme de certification (OC), et certains auditeurs travaillent pour plus d'un OC. L'information sur chaque organisme de certification est disponible sur le site Web de CanadaGAP à l'adresse :

<https://www.canadagap.ca/fr/certification/certification-bodies/>

Programme d'intégrité pour la surveillance des organismes de certification et des auditeurs

Le programme de surveillance de l'intégrité des organismes de certification de CanadaGAP comporte les éléments suivants :

- Une réunion obligatoire avec chaque organisme de certification afin de procéder à l'évaluation annuelle du rendement.
- La surveillance des normes de services énoncées dans les contrats de licence qui font l'objet de rapports chaque année.
- L'audit des bureaux des organismes de certification, y compris tous les fournisseurs de services sur un cycle de cinq ans (NSF : 2014; SGS : 2015; Gestion Qualiterra : 2016; BNQ : 2018; NSF : 2019).
- Le contrôle ponctuel des rapports d'audit (au moins un par année pour chaque auditeur).
- La participation de CanadaGAP à des appels des OC où les auditeurs obtiennent des mises à jour et sont informés des exigences du programme et de l'évaluation. Le personnel de CanadaGAP a ainsi l'occasion de se tenir au courant du rendement des auditeurs, des lacunes dans leurs connaissances, etc.

- Des audits en présence de témoins : Notre objectif est de voir chaque auditeur au moins une fois au cours du cycle de cinq ans (2012 : C.-B. et Alberta; 2013 : Atlantique; 2014 : Manitoba et Ontario; 2015 : Québec; 2016 : Québec; 2017 : Ontario; 2018 : C.-B.; 2019 : Ontario et C.-B.). À part d'un audit témoin mené en juin 2020, en raison des restrictions de déplacement liées au COVID-19, il a été décidé de reporter les audits CanadaGAP en présence de témoins qui étaient prévus cette année. Si les conditions le permettent, les audits CanadaGAP en présence de témoins reprendront au cours de la saison 2021.
- Des examens de mise à niveau pour les auditeurs ont lieu tous les deux ans en vue d'assurer le maintien continu de la compréhension des exigences du programme CanadaGAP.
- La surveillance et le suivi en continu des plaintes.



Que nous réservera 2021?

- Des versions actualisées des guides de salubrité alimentaire CanadaGAP (version 9) seront publiées en décembre 2020, avec la mise en œuvre des nouvelles exigences en vigueur à compter du 1^{er} avril 2021.
- L'assouplissement de certaines exigences techniques de GFSI pour les entreprises inscrites aux options de certification CanadaGAP A1 et A2 sera annoncé en décembre 2020, parallèlement à la publication de la prochaine version des Guides de salubrité des aliments CanadaGAP – **restez à l'écoute!**
- La conclusion de la réévaluation comparative de GFSI (version 2020).
- L'engagement dans des groupes de travail sur les légumes-feuilles de GFSI et dans diverses initiatives « Race to the Top » variées sera maintenue. CanadaGAP est un membre de plusieurs groupes de travail, dont un qui élabore des exigences et des attentes en matière d'évaluation comparative de la formation des auditeurs pour le développement professionnel continu, et un autre qui traite des indicateurs principaux de rendement pour la surveillance des organismes de certification et des propriétaires de programmes de certification.
- Compléter les examens de mise à niveau pour les auditeurs CanadaGAP.
- CanadaGAP poursuivra sa participation active à l'élaboration de la nouvelle norme ISO/IEC 22003-2, qui pourrait avoir un impact significatif sur l'avenir de CanadaGAP et de ses organismes de certification.

Rapport préparé par

Heather Gale, directrice générale
Programme CanadaGAP, CanAgPlus



CanadaGAP

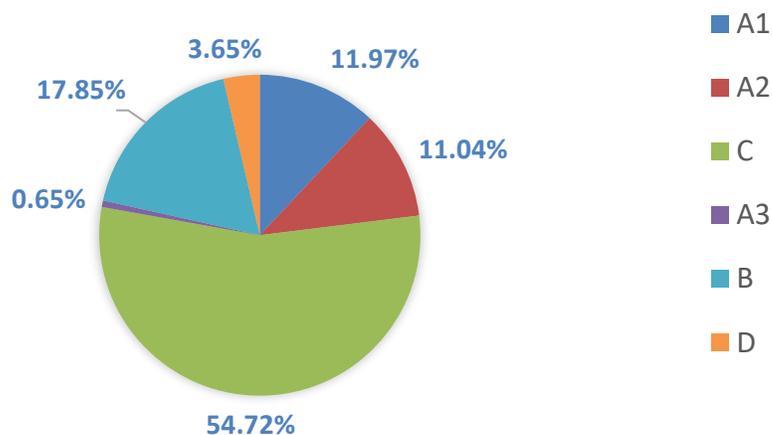
Données statistiques

relatives au

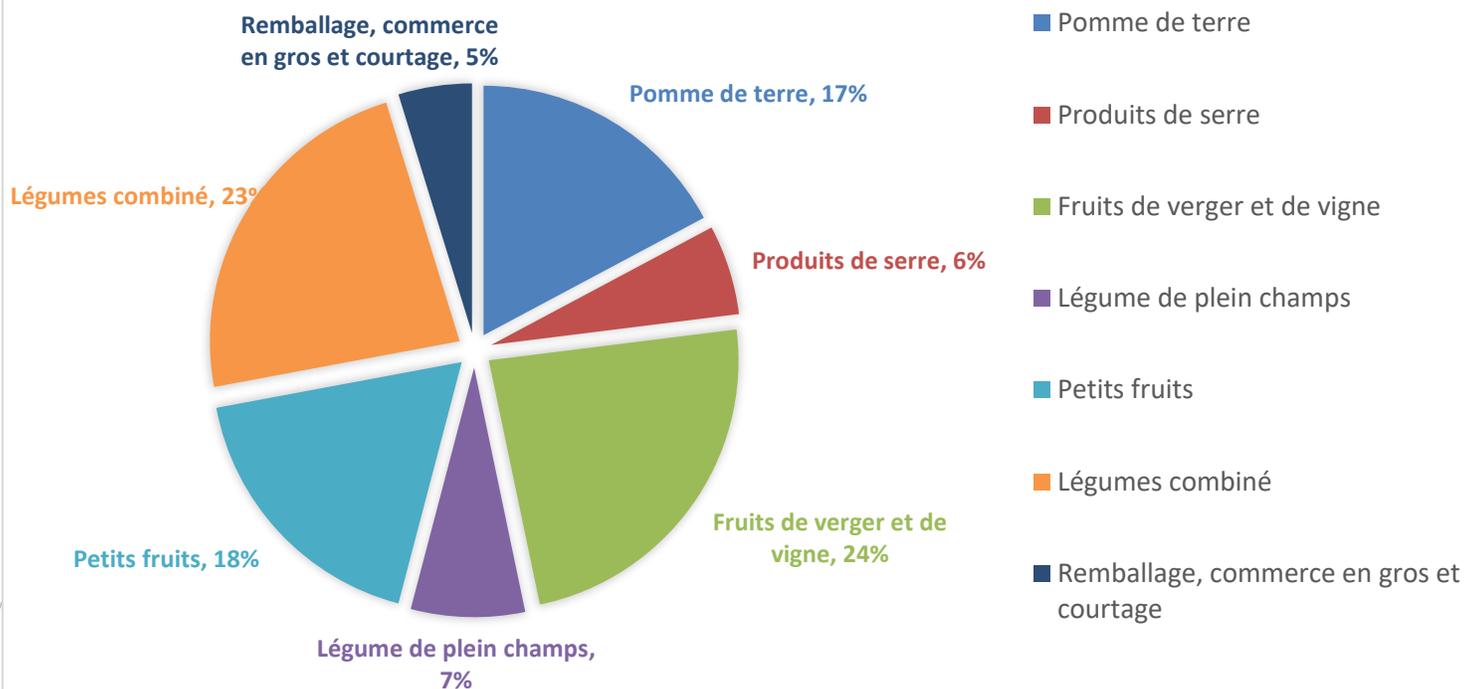
programme



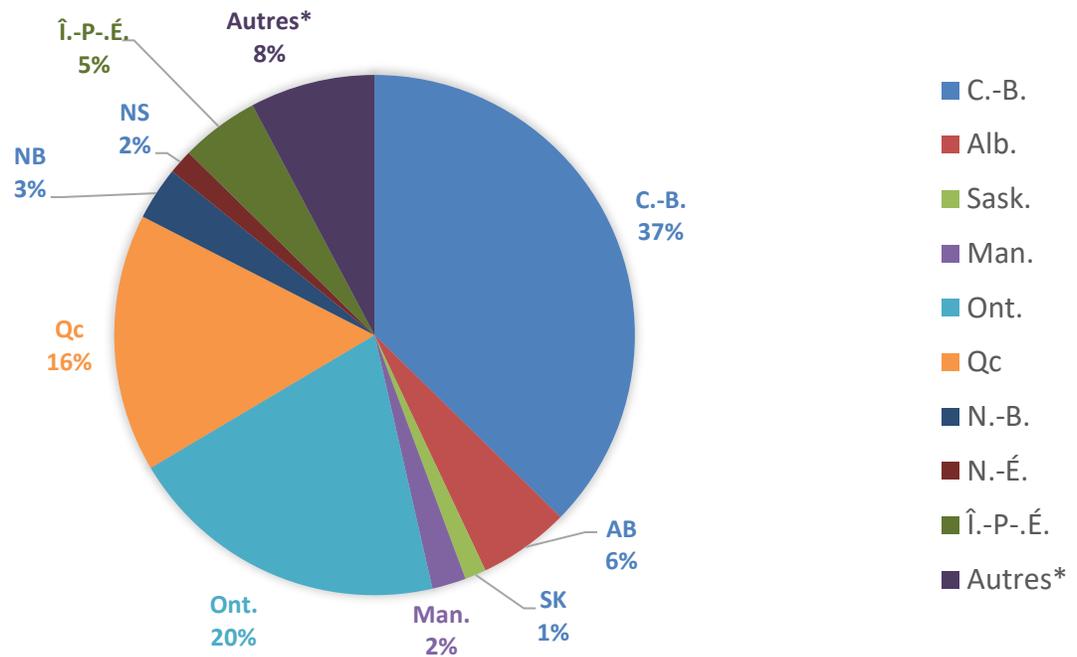
Participation par option de certification le 31 août, 2020



Portion des participants CanadaGAP. Représentation par groupe de culture le 31 août 2020



Inscriptions d'organisme par province le 31 août 2020



Produits par province - le 31 août 2020

